

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

TRIBVIT, comprimés

Acide folique,

cyanocobalamine (vitamine B₁₂),

chlorhydrate de pyridoxine (vitamine B₆)

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que TriBvit et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre TriBvit
3. Comment prendre TriBvit
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver TriBvit
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. QU'EST-CE QUE TRIBVIT ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISE ?

TriBvit contient trois vitamines B (acide folique, vitamine B₁₂ et vitamine B₆). Les vitamines B sont importantes pour le maintien des fonctions naturelles des cellules. TriBvit est indiqué dans la prévention des symptômes causés par une carence en vitamine B₆, vitamine B₁₂ et en acide folique provoquée par une alimentation insuffisante ou une malabsorption des nutriments, en particulier chez les personnes âgées.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE TRIBVIT ?

Ne prenez jamais TriBvit

- si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- En usage préventif d'une anomalie du tube neural (fermeture incomplète du tube neural lors du développement foetal de l'enfant) si vous avez donné naissance, lors d'une grossesse antérieure, à un enfant atteint de cette anomalie, car des doses plus élevées d'acide folique que celle présente dans TriBvit sont nécessaires.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre TriBvit.

- TriBvit n'est pas destiné au traitement des symptômes de carence des vitamines concernées. Le traitement efficace de certains types d'anémie (carence en globules rouges) peut nécessiter des injections de vitamine B₁₂.
- TriBvit ne peut pas être utilisé si l'on a enlevé de manière chirurgicale de grandes parties de l'intestin grêle.
- Si vous présentez des réactions allergiques et que les symptômes allergiques ne peuvent pas être traités efficacement, arrêtez de prendre TriBvit.

TriBvit contient du sodium.

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par dose, c.-à-d. qu'il est essentiellement « sans sodium ».

Autres médicaments et TriBvit

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament. En effet, certains médicaments peuvent affecter ou être affectés par le traitement par TriBvit.

Informez votre médecin si vous utilisez l'un des éléments suivants :

- Phénytoïne ou phénobarbital utilisé pour traiter l'épilepsie
- Méthotrexate utilisé pour traiter le cancer et les maladies auto-immunes
- Trimétoprime utilisé pour le traitement des infections de la vessie
- Pyriméthamine utilisée pour traiter les maladies parasitaires comme la toxoplasmose
- Altretamine utilisée pour traiter le cancer
- Lévodopa utilisée pour traiter la maladie de Parkinson
- Colchicine utilisée comme médicament anti-inflammatoire, par exemple pour traiter la goutte
- Acide para-aminosalicylique utilisé comme antibiotique pour la tuberculose
- Oméprazole utilisé pour traiter le reflux acide et les ulcères d'estomac

TriBvit avec alcool

Vous ne devez pas boire beaucoup d'alcool ou boire de l'alcool fréquemment pendant votre traitement par TriBvit, car l'alcool réduit l'absorption de vitamine B₁₂ (l'une des substances actives de TriBvit).

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou si vous envisagez d'avoir un bébé, demandez conseil à votre médecin avant de prendre ce médicament.

Votre médecin décidera si vous devez utiliser TriBvit pendant la grossesse. Il n'y a pas de risques connus de TriBvit pendant la grossesse avec des doses normales. La dose quotidienne recommandée ne doit pas être dépassée.

TriBvit peut être utilisé pendant l'allaitement. Aucun effet n'est attendu sur le nouveau-né/nourrisson allaité à des doses normales.

Conduite de véhicules et utilisation de machines :

TriBvit n'exerce aucun effet sur l'aptitude à conduire un véhicule et à utiliser des machines.

3. COMMENT PRENDRE TRIBVIT ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Votre médecin déterminera la dose qui vous convient le mieux.

La dose recommandée est d'un comprimé par jour. Le comprimé peut être mâché ou avalé entier.

Si vous avez pris plus de TriBvit que vous n'auriez dû :

Si vous avez pris trop de TriBvit, ou si un enfant a pris un comprimé accidentellement, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le Centre Antipoison (070/245.245).

Si vous oubliez de prendre TriBvit

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

En prenant le médicament au dosage recommandé, le risque d'effets indésirables est faible.

Dans de rares cas (moins de 1 patient sur 1000), des effets cutanés peuvent survenir, tels que des symptômes de type acné et des symptômes allergiques (rougeur cutanée, démangeaisons).

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles) : réaction allergique sévère (réaction anaphylactique).

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement.

Belgique :

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

www.afmps.be

Division Vigilance

Site internet : www.notifieruneffetindesirable.be

E-mail : adr@fagg-afmps.be

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER TRIBVIT

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C. A conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient TriBvit

- Les substances actives sont : 0,8 mg d'acide folique ; 0,5 mg de cyanocobalamine (vitamine B₁₂) ; 3 mg de chlorhydrate de pyridoxine (vitamine B₆).
- Les autres composants sont : hydrogénophosphate de calcium dihydraté, cellulose microcristalline, glycolate d'amidon sodique, stéarate de magnésium, dioxyde de silice colloïdale anhydre. (Voir rubrique 2 **TriBvit contient du sodium**)

Aspect de TriBvit et contenu de l'emballage extérieur

TriBvit est un comprimé rond, jaunâtre, tacheté d'un diamètre de 10 mm et est emballé par 60, 100 ou 250 unités dans un flacon en plastique avec bouchon à visser.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché :

Viatris Healthcare
Terhulpssteenweg 6A
B-1560 Hoeilaart

Fabricant :

Mylan Laboratoires SAS
Route de Belleville
F-01400 Châtillon sur Chalaronne
France

Numéro d'Autorisation de mise sur le marché
BE 244517

Ce médicament est autorisé dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen sous les noms suivants :

TrioBe (Danemark, Finlande, Norvège, Suède).
TriBvit (Belgique)

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est 04/2025.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 04/2025.